

DÉMINEURS



UNE DEMANDE LÉGITIME MAIS...

Dans le cadre de la réécriture du Décret n° 2005-1098 du 2 septembre 2005, **UNITÉ SGP POLICE** a sollicité Alain THIRION, DGSCGC, pour retirer de ce décret l'exclusion pour les démineurs du CEA de percevoir l'Allocation de Maîtrise.

UNE RÉPONSE SANS ÉQUIVOQUE !

Si Monsieur THIRION reconnaît la légitimité de notre demande, la nécessité d'obtenir l'aval du Ministère du Budget ainsi que l'autorisation budgétaire ne lui permet pas d'ouvrir la réflexion sur l'évolution du Décret.

UNITÉ SGP POLICE NE LÂCHERA RIEN 
ET SAISIRA LES MINISTRES SUR CE DOSSIER

On ne lâche rien !

UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO

www.unitesgppolice.com

27-12-2021